



RDV salarial Fonction publique... RDV manqué !

Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'action et des comptes publics, a présidé ce lundi 18 juin 2018, ce qu'il a nommé le « Rendez-vous salarial ». Ce « Rendez-vous salarial » n'en avait que le nom, car dans la forme, il n'en était pas question.

Les mesures annoncées par le Gouvernement

Gel du point d'indice reconduit

En effet, aucune annonce sur une revalorisation indemnitaire n'a été prononcée. Le **gel du point d'indice** a été reconduit pour 2019. Rappelons que depuis 2010, le point d'indice est gelé, malgré un léger « dégel » en 2016 de 1,2%.

PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération)

Après une année de report (2018), le calendrier **va reprendre pour l'année 2019**. Rappelez-vous, SUD Santé Sociaux avec son union syndicale Solidaires s'est prononcé CONTRE ce protocole. Le Gouvernement actuel s'alarme des conséquences financières et considère que cette mesure suffit à améliorer la rémunération des fonctionnaires.

GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat)

Elle sera **reconduite pour 2018 et 2019**. Sachant que PPCR allonge mécaniquement la durée des carrières des agents, donc le nombre d'agents qui pourraient y prétendre diminueront...

CET (Compte Épargne Temps)

Si pour les versants de l'État et de la Territorial, les annonces ont été claires, elles sont, en revanche, restées floues pour l'Hospitalier... En effet, pour ces deux versants le plafond de monétisation passera de 20 à 15 jours et une revalorisation de 10 euros sera appliquée. **Concernant le versant Hospitalier**, le secrétaire d'État renvoie ce dossier au ministère des Solidarités et de la Santé... SUD Santé Sociaux a, depuis la création du CET (dispositif que nous avons dénoncé), revendiqué l'embauche massive de fonctionnaires (donc sous statut) afin de permettre aux hospitaliers d'assurer leur mission auprès de nos concitoyen-nes. Les CET à l'hôpital explosent, car nos collègues, déjà en sous effectifs, sont dans l'incapacité de pouvoir poser des jours de vacances et de repos.

Vers des mesures par métier

Une autre annonce faite est « *une concertation sur une revalorisation des infirmière-s, notamment sur les Pratiques Avancées et des aides soignant-e-s* ». SUD Santé Sociaux est CONTRE les Pratiques Avancées. Cette concertation devrait être pilotée par la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins). Mais, à ce jour, du côté de la DGOS aucune annonce officielle... En tout cas, SUD Santé Sociaux n'est pas opposée si une revalorisation CONSEQUENTE est appliquée à ces métiers, en revanche nous exigeons que l'ensemble des agents soient revalorisés (en particulier les catégories C qui comme toujours sont les plus lésé-es). De plus, nous sommes opposés à la segmentation des métiers qui n'a pour seule objectif : diviser le monde du travail et les travailleur-ses.

Frais de missions et de transport

Le Gouvernement souhaite augmenter les taux de remboursement, avec un focus pour les personnes Reconnues en Qualité de Travailleurs Handicapés (avec un taux de remboursement pour l'hébergement à 120 euros).

